

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Août 2023

OCCITANIE : 3^{EME} PLACE NATIONALE POUR LE NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE SUPÉRIEUR ET 4^{EME} POUR LE NOMBRE D'APPRENTIS

Avec 525 178 élèves du premier degré l'Occitanie occupe la quatrième place dans la hiérarchie nationale

La population scolaire du premier degré, se compose des élèves du préélémentaire, de l'élémentaire et de l'enseignement relevant de la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Avec 525 178 enfants scolarisés dans l'enseignement du premier degré à la rentrée 2022 (Cf. tableau 1), l'Occitanie concentre 8,6% de la population d'élèves du premier degré de France métropolitaine (ou 8,2% de la France métropolitaine + DROM). L'Occitanie occupe donc la quatrième place dans la hiérarchie des régions de France métropolitaine.

Les écoles publiques représentent 86,3% des effectifs du premier degré en France métropolitaine (86,6 % si l'on intègre les DROM). Le public représente une part variable selon les régions : au minimum 61,4% des effectifs pour la Bretagne et 95,5% au maximum pour la Corse (88,7% pour l'Occitanie).

Tableau 1 : effectifs d'élèves du premier degré par région à la rentrée 2022

Régions	Public	Privé sous contrat	Public et Privé sous contrat	Part du public (%)	Rang selon le nombre total d'élèves
Île-de-France	1 161 514	111 518	1 273 032	91,2	1
Auvergne-Rhône-Alpes	667 352	112 914	780 266	85,5	2
Hauts-de-France	507 321	93 793	601 114	84,4	3
Occitanie	466 031	59 147	525 178	88,7	4
Nouvelle-Aquitaine	444 003	54 902	498 905	89,0	5
Grand Est	456 333	32 951	489 284	93,3	6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	438 940	45 674	484 614	90,6	7
Pays de la Loire	239 676	127 674	367 350	65,2	8
Normandie	266 442	37 919	304 361	87,5	9
Bretagne	186 703	117 234	303 937	61,4	10
Bourgogne-Franche-Comté	218 867	21 305	240 172	91,1	11
Centre-Val de Loire	213 098	21 566	234 664	90,8	12
Corse	23 584	1 109	24 693	95,5	13
France métropolitaine	5 289 864	837 706	6 127 570	86,3	
DROM	274 250	20 971	295 221	92,9	
France métro. + DROM	5 564 114	858 677	6 422 791	86,6	

Champ : Champ : Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

Avec 469 518 élèves dans le second degré, l'Occitanie occupe la quatrième position dans la hiérarchie nationale

Le second degré correspond à l'enseignement secondaire (faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire), dispensé dans les collèges, les lycées et les établissements régionaux d'enseignement adapté. La population étudiée correspond aux élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris les établissements régionaux d'enseignement adapté).

Avec 469 518 élèves scolarisés dans l'enseignement du second degré à la rentrée 2022 (Cf. tableau 2), la région Occitanie concentre 8,7% de la population d'élèves du second degré de France métropolitaine (ou 8,3% de la France métropolitaine + DROM). L'Occitanie occupe la quatrième place dans la hiérarchie des régions de France métropolitaine.

La part de l'enseignement public représentent 78,3% des effectifs du second degré en France métropolitaine (79% si l'on intègre les DROM). Le public représente une part variable selon les régions : au minimum 57,5% des effectifs pour la Bretagne et 94,3% au maximum pour la Corse (82,6% pour l'Occitanie).

Tableau 2 : effectifs d'élèves du second degré par région à la rentrée 2022

Régions	Public	Privé sous contrat	Public + Privé	Part du Public	Rang selon le nombre total d'élèves
Île-de-France	889 973	201 048	1 091 021	81,6	1
Auvergne-Rhône-Alpes	508 689	165 854	674 543	75,4	2
Hauts-de-France	400 648	125 306	525 954	76,2	3
Occitanie	387 701	81 817	469 518	82,6	4
Nouvelle-Aquitaine	378 051	79 438	457 489	82,6	5
Grand Est	369 235	69 769	439 004	84,1	6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	343 590	77 722	421 312	81,6	7
Pays de la Loire	189 508	132 537	322 045	58,8	8
Bretagne	158 369	117 136	275 505	57,5	9
Normandie	218 836	52 576	271 412	80,6	10
Bourgogne-Franche-Comté	180 391	33 373	213 764	84,4	11
Centre-Val de Loire	176 639	30 505	207 144	85,3	12
Corse	21 096	1 276	22 372	94,3	13
France métropolitaine	4 222 726	1 168 357	5 391 083	78,3	
DROM	242 940	19 820	262 760	92,5	
France métr. + DROM	4 465 666	1 188 177	5 653 843	79,0	

Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat, MENJS.

Source : DEPP, Système d'information Scolarité

Occitanie : troisième région de France métropolitaine avec 267 651 étudiants recensés dans l'enseignement supérieur

Est considéré comme étudiant une personne inscrite à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Au sein d'un même établissement, seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage)

Avec 267 651 étudiants recensés dans l'enseignement supérieur (Cf. tableau 3), la région Occitanie concentre 9,3% des étudiants du supérieur de France métropolitaine (ou 9,1% de la France métropolitaine + DROM). L'Occitanie occupe la troisième place dans la hiérarchie des régions de France métropolitaine.

Les formations universitaires d'une manière générale concentrent le plus grand nombre d'étudiants. En Occitanie les formations universitaires rassemblent 158 570 étudiants (59,2% de l'ensemble des effectifs étudiants).

Tableau 3 : classement des régions selon les effectifs de l'enseignement supérieur en 2022-2023 hors double inscription en CPGE (1)

Régions	Universités (2)	Universités dont préparation DUT (3)	STS et assimilés (8)	CPGE	Formations d'ingénieurs (4)	Ecoles de commerce, gestion et vente (5)	Autres écoles et formations (6)	Ensemble (7)	Evolution 2021 / 2022 (%)
Île-de-France	382 387	17 607	81 036	26 010	48 699	93 148	167 220	793 820	0,6
Auvergne-Rhône-Alpes	195 526	15 496	47 815	10 027	25 902	35 706	60 045	373 048	-1,6
Occitanie	158 570	9 369	35 705	6 356	16 446	17 173	34 907	267 651	-1,4
Hauts-de-France	131 013	9 985	36 864	6 059	18 218	18 348	42 562	251 320	-2,2
Grand Est	142 076	11 607	31 715	5 486	14 573	9 474	24 104	219 318	-3,0
Nouvelle-Aquitaine	124 299	8 801	33 179	4 883	9 801	21 859	27 968	219 756	-3,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	111 574	7 013	29 352	5 511	6 839	14 270	20 762	185 531	-2,6
Pays de la Loire (Nantes)	71 501	5 328	26 856	3 732	11 239	10 598	29 994	151 685	-1,1
Bretagne (Rennes)	82 127	6 246	21 451	3 939	10 612	9 907	16 729	143 005	-2,9
Normandie	67 936	5 911	18 839	2 645	6 959	8 705	11 229	115 030	-1,2
Bourgogne-Franche-Comté	51 276	4 577	15 210	2 596	5 061	3 182	9 402	85 514	-2,4
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	42 305	3 645	13 793	2 120	3 022	2 027	8 401	69 821	-4,1
Corse	4 130	447	865	92	48	20	649	5 756	-5,3
France métropolitaine	1 564 720	106 032	392 680	79 456	177 419	244 417	453 972	2 881 255	-1,4
DROM	32 971	1 224	14 003	1 708	204	448	4 912	54 042	-2,9
France métropolitaine + DOM	1 597 691	107 256	406 683	81 164	177 623	244 865	458 884	2 935 297	-1,5

(1) Localisation des établissements. L'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. Certaines universités ont des antennes ou d'autres composantes dans une académie différente. Dans ce cas, les effectifs étudiants sont comptabilisés dans l'académie de l'antenne.

(2) Périmètre 2019, soit sans prise en compte du périmètre des grands ensembles universitaires créés ou modifiés par décret depuis 2020, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux.

(3) Y compris l'université de Lorraine devenue un grand établissement en 2011.

(4) Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(5) Hors BTS, DCG, DSCG.

(6) Autres établissements d'enseignement universitaire (Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Muséum national d'histoire naturelle, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes, École d'économie de Toulouse), formations comptables, écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées, autres écoles. Pour les formations paramédicales et sociales, données 2021-2022. Champ : France métropolitaine + DROM

(7) L'ensemble ne correspond pas à la somme des colonnes : les formations d'ingénieurs dispensées à l'université sont comptabilisées deux fois (dans les universités et dans les formations d'ingénieurs, soit 31 613 étudiants en 2022-2023).

(8) Les STS en apprentissage sont désormais présentées dans RERS, soit un total de 178 914 apprentis ajoutés en 2022. Le détail par académie pour cette catégorie est disponible sur la version en ligne.

Sources : MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture

Occitanie : une population scolarisée de 1 310 653 personnes et un taux de scolarisation de 21,6%

La population scolarisée comprend les élèves, étudiants et apprentis en formation initiale dans les établissements relevant des ministères en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, mais aussi ceux dépendant des autres ministères (notamment ceux en charge de l'agriculture, de la santé, etc.).

Les effectifs du supérieur sont estimés en éliminant les doubles inscriptions. Le taux de scolarisation est le rapport de la population scolarisée à la population totale, quel que soit son âge.

Avec 1 310 653 personnes scolarisées en 2021 – 2022, la région Occitanie concentre 8,7% de la population scolarisée de France métropolitaine (ou 8,4% de France métropolitaine + DROM) et occupe le quatrième rang des régions (Cf. tableau 4).

Tableau 4 : population scolarisée et population totale par région en 2021 - 2022

Régions	Population scolarisée	Évolution 2020/2021 (%)	Population totale (p)	Taux de scolarisation (%)	Rang selon la population scolarisée
Ile-de-France	3 232 663	1,3	12 397 314	26,1	1
Auvergne-Rhône-Alpes	1 907 699	0,6	8 174 570	23,3	2
Nouvelle-Aquitaine	1 249 689	0,5	6 097 779	20,5	3
Occitanie	1 310 653	0,8	6 071 323	21,6	4
Hauts-de-France	1 451 807	0,1	5 996 067	24,2	5
Grand-Est	1 198 048	-0,3	5 567 779	21,5	6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 131 343	1,6	5 159 864	21,9	7
Pays de la Loire	896 733	0,6	3 891 902	23,0	8
Bretagne	758 362	0,4	3 416 963	22,2	9
Normandie	739 262	0,1	3 324 817	22,2	10
Bourgogne-Franche-Comté	575 141	-0,5	2 794 737	20,6	11
Centre-Val de Loire	542 836	-0,2	2 575 656	21,1	12
Corse	55 112	0,7	349 168	15,8	13
France métropolitaine	15 049 348	0,6	65 817 939	22,9	
France métro. + DROM	15 687 332	0,6	68 076 912	23,0	

Sources :

- Systèmes d'information et enquêtes statistiques du MEN-MESRI-DEPP et MESRI-SIES.
- Statistiques communiquées par le ministère en charge de l'agriculture et par le ministère en charge de la santé
- Insee-traitements DEPP pour les effectifs de population
- Les effectifs de population et les taux de scolarisation sont provisoires

Avec 70 706 apprentis, l'Occitanie occupe la quatrième place dans la hiérarchie régionale

Les apprentis sont théoriquement des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou une certification) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un CFA. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleur handicapé.

Avec 70 706 apprentis enregistrés à la rentrée 2021 - 2022, la région Occitanie (Cf. tableau 5) concentre 8,7% des apprentis de France métropolitaine (ou 8,5% de France métropolitaine + DROM) et occupe ainsi la quatrième place des régions françaises.

En France métropolitaine, les apprentis en préparation d'un diplôme de formation professionnelle courte, type CAP, BEP (niveau 3) représentent 24,4% de l'ensemble des apprentis (24,5% sur le territoire national).

En Occitanie les apprentis en formation de niveau 3 représentent 27,1% du total des formations en apprentissage de cette région.

Le niveau 5 (préparation d'un diplôme de niveau bac + 2, type DEUG, BTS, DUT, DEUST) concentre 22,8% des effectifs d'apprentis en France métropolitaine (23% sur le territoire national avec DROM).

En Occitanie, les apprentis en formation de niveau 5 sont au nombre de 15 821 et représentent 22,4% des effectifs en apprentissage.

Tableau 5 : effectifs d'apprentis par niveau de formation en 2021-2022

Académies et régions académiques	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Niveaux 7 et 8	Total	Rappel 2020 - 2021	Rang selon le total
Île-de-France	18 643	21 229	42 413	35 093	65 624	183 002	126 986	1
Auvergne-Rhône-Alpes	25 075	19 928	24 182	14 777	18 335	102 297	81 141	2
Nouvelle-Aquitaine	20 892	13 450	15 614	9 117	11 926	70 999	56 947	3
Occitanie	19 173	12 308	15 821	8 910	14 494	70 706	52 269	4
Grand Est	17 585	12 542	14 029	8 321	9 180	61 657	50 074	5
Hauts-de-France	18 205	11 596	14 485	8 850	11 710	64 846	48 802	6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19 231	10 706	14 885	8 640	10 811	64 273	44 481	7
Pays de la Loire (Nantes)	15 329	13 291	12 273	7 228	7 721	55 842	42 899	8
Normandie	13 333	8 648	8 944	4 021	6 043	40 989	33 367	9
Bretagne (Rennes)	11 291	8 144	8 606	5 406	6 094	39 541	29 706	10
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	9 372	5 595	6 821	3 242	3 182	28 212	23 757	11
Bourgogne-Franche-Comté	9 986	7 662	6 978	2 831	2 873	30 330	23 690	12
Corse	1 056	558	435	263	194	2 506	2 142	13
France métropolitaine	199 171	145 657	185 486	116 699	168 187	815 200	616 261	
DROM	5 404	4 202	6 079	2 316	862	18 863	13 374	
France métropolitaine + DROM	204 575	149 859	191 565	119 015	169 049	834 063	629 635	

Source : DEPP / Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

Niveau 3 - Préparation d'un diplôme de formation professionnelle courte, type CAP, BEP.

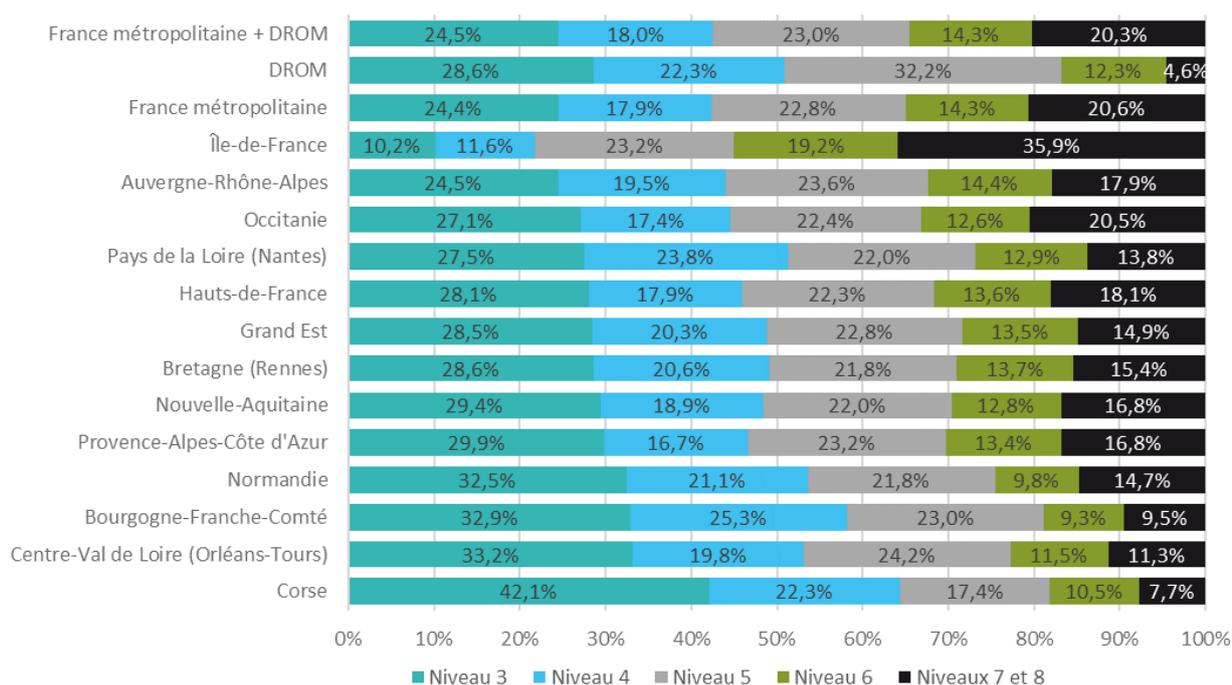
Niveau 4 - Préparation d'un diplôme de formation longue, type baccalauréat

Niveau 5 - Préparation d'un diplôme de niveau bac + 2, type DEUG, BTS, DUT, DEUST

Niveau 6 - Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3., type Maîtrise, master 1

Niveaux 7 et 8 - Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3, type Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur, Doctorat, habilitation à diriger des recherches

Graphique 1 : répartition des effectifs apprentis par niveau de formation (2021 - 2022)



Source : DEPP / Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

Pour en savoir plus :

[Statistiques et analyses - Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation \(enseignementsup-recherche.gouv.fr\)](http://enseignementsup-recherche.gouv.fr)

[Repères et références statistiques \(education.fr\)](http://education.fr)